



VAE BP Coiffure

Fiche d'information – Coiffure Academy

Transformez votre expérience en diplôme reconnu

J'accompagne des candidats dans une démarche de Validation des Acquis de l'Expérience (VAE), du CAP jusqu'au Bac +5, avec un suivi rigoureux et personnalisé. L'objectif est de vous guider à chaque étape afin de sécuriser votre parcours et d'optimiser vos chances de validation du Brevet Professionnel Coiffure.

Comment valider le BP coiffure par la VAE ?

Pour engager une VAE, vous devez justifier d'au minimum 1 657 heures d'expérience en lien direct avec le métier.

Pour valider votre recevabilité, il est essentiel de prouver que vous possédez les compétences requises pour le BP coiffure. Le référentiel du diplôme est accessible sur mes pages pour consultation. Ce document officiel sert de référence au jury pour évaluer votre candidature.

Compétences attendues pour le BP coiffure

Le titulaire du BP coiffure exerce avec un haut niveau de technicité et de responsabilité, qu'il soit salarié, employeur ou collaborateur, y compris dans des entreprises de distribution de produits capillaires.

Il doit être compétent dans les techniques d'hygiène, de soins capillaires, de coupe, de coloration, d'éclaircissement, de mise en forme temporaire et/ou durable et de coiffage. Il conçoit des coiffures personnalisées, assure la vente et le développement du chiffre d'affaires des services, participe à la gestion administrative et financière de l'entreprise et assure l'animation et la gestion du personnel.

Les cinq fonctions du diplôme

- **Accueil, prise en charge et relation de suivi du client** : organisation de la prise en charge, relation client, suivi.
- **Conseil à la clientèle, valorisation des services et suivi beauté** : diagnostic, propositions adaptées, suivi et fidélisation.
- **Conception et réalisation techniques** : conception de coiffures personnalisées, présentation des techniques, mise en œuvre des prestations.
- **Animation et gestion du personnel** : participation au recrutement, planification, animation d'équipe, organisation de l'activité.
- **Gestion financière et développement de l'entreprise** : développement de l'activité, gestion des stocks, suivi de la maintenance, participation au suivi comptable et financier.

Étape 1 : obtenir votre recevabilité – Livret 1

La première étape consiste à obtenir votre recevabilité, indispensable pour entrer dans le parcours de reconnaissance de votre expérience afin d'obtenir le diplôme.

Contacter le DAVA

Le DAVA (Dispositif Académique de la Validation des Acquis) est en charge de l'organisation de la VAE. Il existe un DAVA par région. Après votre prise de contact, vous serez convié à une réunion d'information présentant les différentes étapes de la VAE et les modalités de constitution du dossier.

Le dossier de recevabilité – Livret 1

Dans le Livret 1, vous présentez votre identité, votre situation actuelle, votre expérience professionnelle en lien avec le BP coiffure et votre parcours de formation.

Vous complétez un tableau récapitulatif de vos expériences et mettez en avant des compétences par thématique. Vous pouvez vous appuyer sur une fiche de poste et sur le référentiel du BP coiffure.

Des justificatifs sont demandés afin de prouver votre expérience (exemples : bulletins de salaire, certificats de travail, attestations de stage, attestations de bénévolat lorsque pertinentes).

Après l'envoi du Livret 1

Deux réponses sont possibles : **un avis de recevabilité** (accord écrit pour poursuivre la démarche) ou **un refus de recevabilité**.

En cas de refus, il est recommandé de contacter le DAVA afin d'obtenir le motif et d'identifier les actions correctives.

Étape 2 : Livret 2 – Montrer votre expertise

Une fois que la recevabilité est acquise, vous passerez à la rédaction du Livret 2. L'objectif principal est de présenter et d'approfondir votre expérience professionnelle en mettant en avant votre maîtrise des compétences définies dans le référentiel.

Le Livret 2 est structuré en plusieurs sections :

- Diplôme visé
- Description et analyse des activités
- Lien établi avec le référentiel

Une notice officielle accompagne le dossier et doit être scrupuleusement suivie.

L'oral face au jury

L'oral se déroule sur une durée d'environ 30 minutes et comprend une présentation de votre parcours et de votre expérience, suivie d'une succession de questions posées par le jury en lien direct avec votre dossier. Cet entretien permet d'évaluer votre capacité à analyser vos pratiques professionnelles, à prendre du recul et à démontrer votre niveau de compétence au regard du référentiel.

Qui peut vous accompagner ?

Le DAVA propose un accompagnement. Vous pouvez également choisir un organisme de formation indépendant expert en VAE. Chez Coiffure Academy, l'accompagnement associe la maîtrise de la démarche VAE et une expertise métier issue du terrain.

Une expertise solide à votre service

Avec 30 ans d'expérience dans le domaine de la coiffure, une fonction de jury d'examen et une activité de formatrice pour les CFA, je propose un accompagnement structuré, précis et conforme aux attendus des jurys.

Mon accompagnement

Je propose des séances de coaching individualisées, l'aide à la rédaction du Livret 2, la relecture et l'optimisation du dossier, ainsi que la préparation à l'oral. Chaque parcours étant unique, l'accompagnement est adapté à votre profil et à vos besoins.

Tarif

Le tarif correspond à un accompagnement et varie selon le niveau de suivi souhaité par le candidat (relecture, coaching, aide à la rédaction, préparation à l'oral).

Un échange préalable permet de définir la formule la plus adaptée.

FONCTIONS	CAPACITÉS ET COMPÉTENCES		
Accueil : prise en charge et relation-suivi clientèle		C 11	Collecter, sélectionner et traiter les informations
	C1 11	C 12	Transmettre des informations et rendre compte
	Communiquer	C 13	Suivre la qualité de l'accueil et de la prise en charge de la clientèle
Gestion administrative et financière Développement de l'entreprise	C2	C 21	Gérer les produits et les matériels
	C21	C 22	Planifier les activités
	Communiquer	C 23	Animer et encadrer les personnels
		C 24	Développer la vente des produits et des services
		C 25	Participer à la gestion des entreprises
Conseil clientèle-valorisation des services et suivi beauté	C3-11 Organiser	C 31	Conseiller et vendre des produits, des matériels et des services
		C 32	Concevoir une coiffure personnalisée
		C 33	Analyser et diagnostiquer les besoins
		C 34	Maîtriser et évaluer des techniques
		C 35	Développer la vente des produits et soins et de décoloration
		C 35	Mettre en œuvre des techniques de modification durable de la forme
		C 36	Réaliser des coupes masculines spécifiques
		C 37	Concevoir et réaliser des mises en forme temporaires et des coiffures événementielles
		C 38	Concevoir et réaliser une taille du système pileu facial
Animation et gestion des personnels	C4	C 41	Évaluer la satisfaction de la clientèle
		C 42	Apprécier la mise en œuvre et le résultat d'une technique
	Évaluer	C 43	Évaluer le travail du personnel

Extrait du référentiel BP Coiffure